

Maisons de vacances **L'Alpe des Chaux** **1882 Gryon/VD**

Architectes F. Menth, arch. EAUG-FAS, SIA, Genève
 Collaborateurs :
 D. Baillif, arch. EAUG ;
 D. Zmigrodzka, arch. EPV

Dir. des travaux :
 D. Rosset, arch. ETS

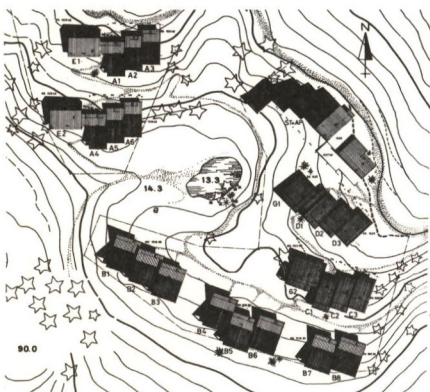
Ingénieurs Epars & Devaud, SIA, Genève

Coordonnées topographiques 573.600 / 126.480

Conception 1967-1968
 pour 4000 habitants

Réalisation 1969-1970 (1^{re} étape)
 pour 150 habitants

Plan de situation
 du 1^{er} hameau



Programme

24 chalets de 60 m² à 90 m²
 (3 à 6 lits).

1 groupe de
 studios-appartements
 comprenant :

- 4 studios de 40 m² ;
- 5 appartements de 60 m²
 (3 lits).

Organisation des plans :
 sauf les studios, tous les logements sont composés sur deux niveaux.

Au niveau supérieur, la vie commune au soleil face à la vue.
 La terrasse couverte prolonge le séjour sur lequel s'ouvre la cuisine.

Au niveau inférieur, la vie intime, l'isolement, la tranquillité dans de petites chambres.

La plus grande des chambres est en contact avec la terrasse-jardin.

Les pièces d'habitation sont au sud ; les accès et locaux des services se trouvent au nord.



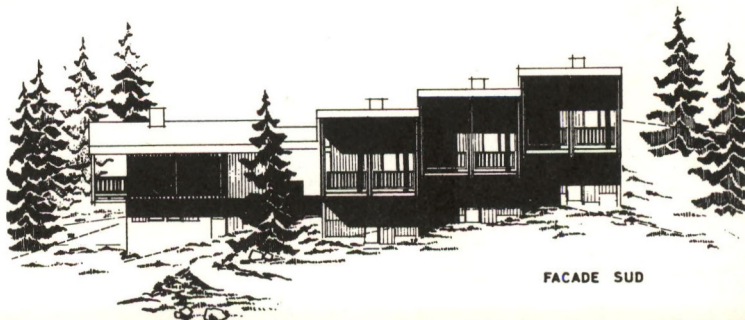
Problèmes particuliers

Respect du site par l'intégration des constructions à la topographie, l'utilisation des replis de terrain, la conservation des arbres et de certaines dépressions de terrain pour avoir plus d'espaces libres et conserver la proximité immédiate de la nature.

Grâce à l'application presque générale de l'ordre contigu, les constructions purent être regroupées au maximum, permettant ainsi la création de hameaux, l'organisation de services communs, l'intimité de chaque construction par décrochements en plan et en élévation ; sur la face sud et de n'importe quelle fenêtre, la vue passe par-dessus les toits des chalets voisins.

Caractéristiques

Prix au m ³	Fr. 290.—
Cube SIA	11 005 m ³
(habitations de 300 m ³ à 400 m ³)	
Surface habitable	2 193 m ²



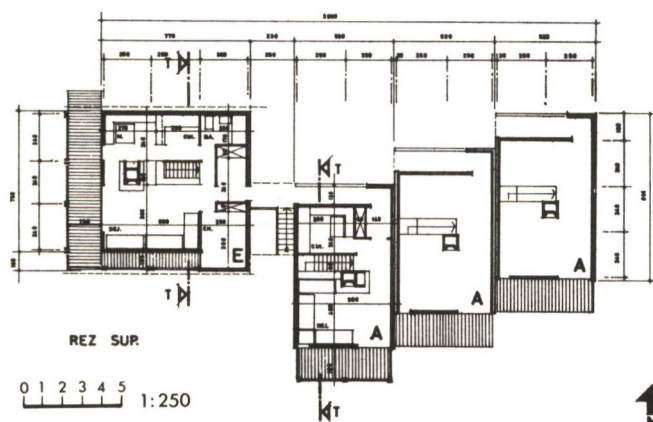
FACADE SUD



ALPE DES CHAUX ST - 1ère ÉTAPE
CHALET TYPE A & E



Groupe studios - appartements



REZ SUP.

0 1 2 3 4 5 1:250

Construction

Ossature et murs porteurs : Construction en béton armé pour les murs mitoyens et la dalle sur rez inférieur, d'où meilleure isolation phonique entre constructions contiguës, également d'un étage à l'autre et création de murs pare-feu.

Façades : Construction type « pan de bois », soit un lambrissage extérieur et un intérieur fixés, de part et d'autre, sur une ossature de bois isolée par une laine minérale.

Cloisons intérieures : Galandages en brique de terre cuite crépée de 6 et 8 cm.

Isolation thermique et phonique entre chalets par liège de 4 cm. d'épaisseur. Sur vide sanitaire par dalle « Luxit », chape liège et bois homogène, puis parquet chêne.

Dans les pans de bois, laine minérale. Pour la toiture, laine minérale.

Fenêtres et porte-fenêtres à double vitrages.

Toiture et couverture : Pour les chalets A et B type « à double pan inversé ». Cette construction permet de supprimer les ennuis dus aux chutes de neige glissant de la toiture ; elle évite la formation de glaçons et par conséquent la détérioration des rives.

- Ecoulement central tempéré et contrôlable sur toute sa hauteur.
- « Toiture froide » (circulation d'air, ventilation donnant une meilleure isolation et évitant la fonte de la neige qui, suivie de gel, provoque souvent des infiltrations.
- Couverture : plastique soudé, évitant tous raccords de ferblanterie et risques de siphonnages. Garantie 5 ans.

Chauffage central, à mazout, radiateurs et convecteurs. Citerne de 2000 l. pour les petits chalets, de 3000 l. pour les grands.

Bibliographie : AS 3 / Septembre 1972

